

## JOURNAL DE CAMPAGNE

Bulletin bimensuel d'actualités et d'information de la Campagne 2013 pour la paix en Colombie

**Numéro 8 - Aout-septembre 2013**

### « BREVES DE PAIX »

**Tendances, points forts, infos diverses... L'actualité du processus de paix en quelques lignes !**

#### 🐾 **Le cadre juridique pour la paix, désormais exécutoire.**

Le Mercredi 28 août, la Cour constitutionnelle a approuvé le Cadre juridique pour la paix, non sans formuler des recommandations sur certains points du projet. Retour sur le grand débat de l'été en Colombie.

Le projet, controversé, conçoit un système de « priorisation » des cas qui feraient l'objet d'investigation judiciaire. Il prévoit la création de critères de sélection qui permettent de centrer les efforts sur l'investigation pénale des grands responsables de tous les crimes qui ont une connotation de lèse humanité, génocide ou crimes de guerre commis de manière systématique.

Approuvé par le Congrès en juin 2012, l'acte législatif avait fait l'objet de fortes critiques de la part du procureur général de la République, Alejandro Ordoñez, de l'ONG Human Rights Watch et du secteur Uribiste, qui alléguaient que le projet ouvrait les portes de l'impunité aux anciens combattants. De même, la Cour Pénale Internationale s'était prononcée sur le sujet. La juge gambienne, Fatou Bensouda, avait envoyé une lettre au mois de juillet dans laquelle elle soutenait que la suspension des peines irait à l'encontre des lois internationales, dont le Statut de Rome. Elle avait nuancé toutefois ses propos en affirmant que si les démobilisés déposaient les armes, donnaient des garanties de ne pas répéter leurs crimes, contribuaient à l'éclaircissement du conflit et reconnaissaient leur responsabilités, ils pourraient bénéficier d'une réduction des peines.

Les défenseurs du projet, quant à eux, se sont félicités de cette avancée et ont affirmé qu'ils multiplieront les efforts afin de continuer sur cette voie. Juan Manuel Santos a déclaré que l'approbation de l'acte législatif est « *un pas de grande importance envers cette aspiration que les colombiens ou du moins l'immense majorité voulons, à savoir laisser à nos enfants un pays en paix* ». Le président Santos a d'ailleurs profité de son voyage à New York à l'occasion de la 68<sup>e</sup> Assemblée des Nations Unies, qui s'est déroulée dans la dernière semaine de septembre, pour défendre « *la souveraineté juridique de la Colombie et plaider pour le respect de l'indépendance du pays dans le cadre de la conception d'un modèle de justice transitionnelle qui mette un terme au conflit* ».

Avec l'aval de la Cour Constitutionnelle, le Congrès peut désormais débattre sur les mécanismes nécessaires pour encadrer la mise en place de l'acte législatif.

## 👉 Un référendum pour la paix en 2014 ?

Suite à des rencontres avec les leaders et les porte-paroles des partis politiques de l'Unité nationale, le président Santos a déposé au Congrès un projet de loi statutaire qui permet de consulter les colombiens à propos d'un éventuel accord avec les FARC.

*« Le procès de paix avance, les dialogues à La Havane avancent. Et nous avons la responsabilité, l'obligation de prévoir n'importe qu'elle instance qui soit nécessaire si les accords se formalisent, pour que le peuple colombien [...] soit celui qui ait le dernier mot, celui qui décide si ces accords sont acceptables ou non »* a-t-il soutenu.

Le projet est de caractère urgent : il prétend que la ratification des accords coïncide avec les élections législatives, qui auront lieu le 9 mars 2014.

Il comporte trois articles dans lesquels il est mentionné que seuls les referendums qui auront pour objectif de mettre un terme au conflit armé pourront coïncider avec d'autres actes législatifs.

Le choix du président n'est naturellement pas un anodin. Tout d'abord, c'est le mécanisme pour réformer la Constitution qui a le plus de chance d'atteindre son but. Il nécessite seulement 25% de participation du corps électoral, soit 7,5 millions de personnes, alors que le plébiscite nécessite 50% (15 millions de votants) et l'Assemblée Constituante et la consultation populaire en requièrent un tiers.

De plus, le fait de faire coïncider le référendum avec les législatives s'est avéré être une stratégie performante. Pratiquement tous les référendums convoqués en Colombie n'ont pas eu de succès. En revanche, le Vote Caraïbe, référendum à échelle régionale qui avait coïncidé avec les législatives de mars 2010, avait réuni 2,5 millions de votes nécessaires.

L'annonce du dépôt du projet au Congrès a eu des effets immédiats à La Havane. La délégation du groupe guérillero a décidé unilatéralement de se retirer temporairement de la table de négociations pour analyser les conséquences de ce moyen de ratification des accords, différent de celui qu'elle avait demandé, à savoir l'Assemblée Constituante.

Le président Santos a lui aussi pris la parole pour dire aux FARC que c'est le gouvernement qui impose les rythmes des négociations et que la « pause » obligée par le retrait de Iván Márquez et les autres négociateurs du groupe interférait avec le calendrier fixé pour l'avancée des dialogues.

Quelques jours plus tard, au début du mois de septembre, Juan Fernando Cristo, sénateur du Parti Libéral et président de cette chambre depuis juillet 2013, a confirmé qu'il avait reçu un appel de la délégation des FARC dans lequel elle lui demandait de se rendre à La Havane en compagnie de sénateurs des différents partis afin d'avoir une discussion sur les points cruciaux de l'agenda.

Avec l'aval du président Santos, une délégation des représentants des partis politiques, de coalition comme d'opposition, se rendra à La Havane dans les jours à venir. Au cours de cette rencontre, les envoyés devront éclaircir les doutes des négociateurs des FARC sur les sujets cruciaux tels que la participation politique et le système de ratification des éventuels accords.

## « ACTUS DE CAMPAGNE »

### Point sur la Campagne d'information et de plaidoyer en France

#### 👉 **Les initiatives pour sensibiliser le grand public et les élus se poursuivent**

Avec la rentrée, les associations adhérentes à la Campagne ont repris le chemin de la sensibilisation.

Le 8 septembre dernier, [l'association TEJE](#) a organisé une marche à Paris réunissant près de 250 personnes. Cette manifestation a eu lieu « en solidarité avec les paysans colombiens qui sont en grève nationale agraire et populaire depuis le 19 août » et a permis de focaliser l'attention sur les problématiques liées aux multinationales productrices d'OGM. Le rassemblement s'est terminé vers 20h par la lecture d'un « [Discours poétique et politique](#) ».

L'antenne TEJE de Lille a débuté son grand événement des « [Trois semaines pour la paix en Colombie](#) » - du 20 septembre au 11 octobre. Au programme : expo-photos, ciné, débats et animations ludiques !

Dans le cadre d'une visite de partenaires colombiens en lien avec la [OIDHACO](#), Winston Gallego et Sergio Coronado, délégués de plateformes d'ONG colombiennes, sont venus en France, respectivement à Lille et Paris, en Septembre. Winston est intervenu dans le cadre de l'événement de TEJE Lille alors que Sergio a notamment pu échanger sur les problématiques colombiennes avec le Ministère des Affaires étrangères - Service Amérique Latine.

La démarche de plaidoyer a été particulièrement rendue efficace ces dernières semaines grâce à l'association [Entre Todos France](#), notamment auprès d'élus à Gonesse, Nevers, Saint-jean-De-Muzols, Nouaillé mais aussi l'association [Palenque](#) à Lyon.

#### 👉 **Participation du Réseau France Colombie Solidarités à la Conférence sur la paix à Medellin** (Aout 2013)

Le 16 août dernier, à Medellin, le Réseau France Colombie Solidarités et l'Université Nationale Ouverte à Distance (UNAD) ont co-organisé une Conférence sur les enjeux de la paix, « [les défis et implications, du local à l'international](#) ». Près de 180 personnes ont assisté à cet événement qui a aussi permis de mettre en lumière l'activisme des associations françaises en faveur de la construction de la paix en Colombie.

## « A L'AGENDA »

#### 👉 **« Trois semaines pour la paix en Colombie » – TEJE – Lille, du 20 septembre au 11 octobre**

Les nombreuses activités proposées par TEJE Lille se poursuivent actuellement. Retrouvez le programme complet sur [leur site](#).

#### 👉 **« Autour de l'Amérique latine : Entre mémoires et actualités » - Palenque – Lyon, le 02 novembre de 15h à 2h.**

40 ans après les coups d'état, une journée culturelle, festive et solidaire avec diverses animations. Voir le programme sur le [site de Palenque](#). Salle de la Ficelle, 65 bd des Canuts, 69004 Lyon.

## ➤ PROCHAIN BULLETIN LE 23 OCTOBRE !

[www.reseaufrancecolombie.wordpress.com](http://www.reseaufrancecolombie.wordpress.com)

[reseaucolombie@gmail.com](mailto:reseaucolombie@gmail.com)

Rédaction : Juan Felipe Duque/Olivier Lagarde